

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ
CENTRE DE CRISE SANITAIRE

DATE : 21/04/2021

REFERENCE : MINSANTE N°2021-58

OBJET : ERRATUM : Présentation de la nouvelle fonctionnalité TousAntiCovid Carnet et des certificats de test et de vaccination pour la Covid-19 certifiés

☐ Pour action

☒ Pour information

Mesdames, Messieurs,

Alors que la pandémie impose des mesures sanitaires d'ampleur aux frontières et parfois des restrictions de circulation, la Commission européenne a fait la proposition le 17 mars dernier d'un « **certificat vert numérique** ». Trois types de certificats sont proposés dans le cadre de la réglementation encadrant le nouveau « **certificat vert numérique** » : le **certificat de test négatif**, le **certificat de rétablissement de la Covid-19** et le **certificat de vaccination contre la Covid-19**. L'objectif est de **rendre la vérification des certificats interopérable au niveau européen avant le 17 juin 2021**, puis plus largement à l'international autour de standards communs.

La France s'inscrit pleinement dans cette démarche et lance « **TousAntiCovid Carnet** », qui permet **de stocker ses certificats de test négatifs et positifs** (les tests positifs RT-PCR de plus de 15 jours et moins de 2 mois valant pour un certificat de rétablissement), **et bientôt de vaccination**. Ceux-ci pourront être vérifiés au niveau national et par les autres pays de l'Union européenne, et à terme hors des frontières de l'Union européenne.

Cela se traduit par deux évolutions :

1. **Une certification officielle** des fiches de résultats de tests RT-PCR et antigéniques négatifs et positifs (dès le 19 avril) et des certificats de vaccination (dès le 29 avril). Les fiches de résultats de tests et preuves de vaccination réalisés en France sont désormais authentifiées avec un Datamatrix (une sorte de QR code) via la norme 2D-DOC/ANTS, employée par l'administration française pour certifier ses documents. Ce dispositif permet ainsi d'éviter les fraudes possibles liées à la présentation de faux résultats de tests ou de vaccination. Les autorités en charge des contrôles en France et à l'étranger pourront lire les informations certifiées de la Datamatrix grâce au partage de la clef de lecture et à des applications de lecture (TousAntiCovid Verif pour la France).
2. **La possibilité d'intégrer sa preuve numérisée dans la fonctionnalité TousAntiCovid Carnet** dans l'application TousAntiCovid pour simplifier le stockage et la présentation des certificats lors des voyages. Ce document sera également toujours disponible au format PDF et papier. Un guide utilisateur, joint à ce message, est disponible pour importer son certificat dans TousAntiCovid (cf. format A4 imprimable).

Le lancement d'une expérimentation

Dès le mois d'avril, le Gouvernement lance l'expérimentation de l'utilisation de la fonctionnalité « TousAntiCovid Carnet » sur **certains vols à destination de la Corse** puis, dans les semaines à venir, étendra l'expérimentation aux vols vers les Outre-Mer, avant leur déploiement sur l'ensemble des vols.

Pour votre parfaite information, vous trouverez ci-dessous le **planning des prochaines étapes pour accéder aux certificats de tests et attestations de vaccination** :

19 avril – Lancement de TousAntiCovid Carnet sur l'application TousAntiCovid

19 avril – Déploiement des certificats de tests positifs et négatifs : le patient testé reçoit un SMS pour se connecter au portail SI-DEP et récupérer son certificat pour l'importer dans TousAntiCovid Carnet

29 avril – Déploiement des certificats de vaccination : le patient **pourra récupérer son attestation de vaccination après l'acte de vaccination** pour l'importer dans TousAntiCovid Carnet

16 mai – Accès direct par le patient au portail SI-DEP pour récupérer ses résultats de tests (ainsi que les précédents)

Fin mai – Accès direct par le patient à un téléservice pour récupérer ses preuves de vaccination (y compris les précédentes).

Nous vous remercions sincèrement pour votre attention.

Pr. Jérôme Salomon
Directeur Général de la Santé

Signé